



## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2027-2028-2029**

Avis public est par les présentes donné que le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029, sera présenté pour adoption lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 16 juin 2026, à 18 h 30.

Cette séance extraordinaire aura lieu dans la salle du conseil municipal située au 188, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu,  
Ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026

(S) Pierre Archambault  
Greffier, avocat, MBA